F

Octobre 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国粮食及农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura

COMITE FINANCIER

Cent cinquante et unième session

Rome, 11-15 novembre 2013

Virements entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice 2012-2013

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boyd Haight

Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tél.: +39 06 5705 5324

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org

mi830f

RÉSUMÉ

- En mars 2013, le Comité financier a examiné le Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2012-2013. Il a pris note des prévisions concernant l'exécution du Programme biennal en regard d'une ouverture de crédits nette de 1 005,6 millions d'USD approuvée par la Conférence, et autorisé les virements prévus vers les chapitres 7 et 13. Il a demandé que les prochains rapports contiennent une indication des dépenses effectives engagées à ce jour, par chapitre budgétaire, et a déclaré attendre avec intérêt un rapport actualisé à sa session de novembre 2013. En avril 2013, le Conseil a pris note des virements autorisés entre chapitres budgétaires.
- Le Comité financier a également examiné le rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) et le processus de réforme de la FAO, et demandé qu'un rapport sur les dépenses du PAI pour 2013 lui soit présenté à sa session d'automne. Le Conseil, en avril 2013, et la Conférence, à sa trente-huitième session, en juin, ont demandé instamment que les actions restantes du PAI soient achevées en 2013 sous la responsabilité du Secrétariat, et a pris acte du processus d'intégration des modalités futures d'établissement de rapports aux organes directeurs de la FAO.
- Dans sa résolution portant ouverture de crédits pour 2014-2015, la Conférence a autorisé le Directeur général à «utiliser le solde non dépensé des crédits 2012-2013 pour toute dépense nouvelle de nature ponctuelle associée au changement transformationnel». Un solde de 5 millions d'USD est actuellement prévu aux chapitres 1-13. En outre, conformément à l'usage, les soldes budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 15), des dépenses d'équipement (chapitre 17) et des dépenses de sécurité (chapitre 18) seront reportés sur l'exercice biennal suivant.
- Le présent rapport fait le point sur les prévisions relatives à l'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2012-2013, et demande au Comité d'approuver les prévisions relatives aux virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de la mise en œuvre du Programme de travail 2012-2013. Il fournit également des informations actualisées sur les dépenses effectives par chapitre budgétaire et sur les dépenses du PAI pour 2013.
- Sur la base des prévisions concernant l'exécution du Programme au regard de l'ouverture de crédits nette pour 2012-2013, et conformément à l'article 4.5 b) du Règlement financier, le Comité est invité à autoriser les virements prévus des chapitres budgétaires 1 à 12 vers les chapitres 1, 8, 9 et 11, qui s'ajoutent aux virements, déjà autorisés, vers les chapitres 7 et 13. Le montant total du report et les virements prévus entre chapitres budgétaires seront communiqués au Comité à sa session de mai 2014.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à prendre note du report prévu du solde de 5,0 millions d'USD et à autoriser les virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2012-2013 qui figurent à la colonne g du tableau 1. Le Comité est invité a noter les prévisions de dépenses du PAI pour 2013 qui figurent au tableau 4.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris note des prévisions de crédits non utilisés, soit 5,0 millions d'USD pour les crédits ouverts au titre de l'exercice biennal 2012-2013, et que le montant final, qui sera utilisé pour les dépenses nouvelles de nature ponctuelle associées au changement transformationnel, comme l'autorise la Résolution 7/2013 de la Conférence, sera connu après la clôture des comptes de 2012-2013 et communiqué en mai 2014.**
- **a rappelé que conformément à l'usage, les soldes budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 15), des dépenses d'équipement (chapitre 17) et des dépenses de sécurité (chapitre 18) seront reportés sur l'exercice biennal suivant.**

- **a autorisé les virements prévus des chapitres budgétaires 1 à 12 vers les chapitres 1, 8, 9 et 11, qui s'ajoutent aux virements, déjà autorisés, vers les chapitres 7 et 13, et attend avec intérêt le rapport final sur l'exécution du budget 2012-2013 qui lui sera présenté à sa session de mai 2014; et**
- **a pris note du fait que les crédits budgétaires affectés au PAI pour 2013 seraient intégralement dépensés.**

Introduction

1. La Conférence, dans sa Résolution 5/2011, a approuvé le crédit budgétaire de 1 005,6 millions d'USD pour 2012-2013 et le Programme de travail, sous réserve des ajustements découlant des orientations qu'elle a communiquées. Le Conseil, à sa cent quarante-troisième session en décembre 2011 et à ses cent quarante-quatrième et cent quarante-cinquième sessions en 2012, a approuvé les ajustements des changements transformationnels au Programme de travail et la répartition qui en découle des ouvertures de crédits nettes entre chapitres budgétaires[1].

2. L'article 4.1 du Règlement financier autorise le Directeur général à engager des dépenses dans la limite des crédits budgétaires votés par la Conférence. Conformément à l'article 4.6 du Règlement financier, le Directeur général est tenu de gérer les ouvertures de crédits de sorte à assurer la disponibilité des fonds nécessaires pour les dépenses relatives à l'exercice biennal. Conformément à l'article 4.5 a) du Règlement financier, le Comité financier doit être informé de certains transferts de crédit d'une division à l'autre, alors que l'article 4.5 b) de ce même Règlement stipule que les virements entre chapitres budgétaires doivent être approuvés par le Comité financier.

3. En mars 2013, le Comité financier a examiné les prévisions relatives à l'exécution du budget en regard de la répartition révisée entre chapitres des ouvertures de crédits nettes pour 2012-2013, approuvée par le Conseil en décembre 2012[2]. Il était alors prévu que les crédits ouverts au titre des chapitres 1 à 13 (objectifs stratégiques et fonctionnels) soient intégralement dépensés. Le Comité a autorisé les virements budgétaires des chapitres 1 à 12 vers les chapitres 7 et 13, et demandé que les prochains rapports contiennent une indication des dépenses effectives engagées à ce jour, par chapitre budgétaire[3].

4. Le Comité financier a également examiné le rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et le processus de réforme de la FAO[4], et demandé qu'un rapport sur les dépenses du PAI pour 2013 lui soit présenté à sa session d'automne[5]. Le Conseil, en avril 2013, et la Conférence, en juin, ont demandé instamment que les actions restantes du PAI soient achevées en 2013 sous la responsabilité du Secrétariat, et a pris acte du processus d'intégration des modalités futures d'établissement de rapports aux organes directeurs de la FAO[6].

5. En juin 2013, la Conférence a autorisé le Directeur général, nonobstant la disposition 4.2 du Règlement financier, à «utiliser le solde non dépensé des crédits 2012-2013 pour toute dépense nouvelle de nature ponctuelle associée au changement transformationnel[7].»

6. Le présent rapport fait état des prévisions relatives à l'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2012-2013, y compris les dépenses effectives par chapitre budgétaire à fin août 2013, et demande au Comité d'approuver les virements entre chapitres budgétaires découlant de la mise en œuvre du Programme de travail 2012-2013. Il présente également brièvement les

[1] CL 143/3, CL 144/3, CL 145/3, CL 145/REP paragraphe 13 c).
[2] FC 148/10.
[3] CL 146/3, par. 20-22.
[4] C 2013/26.
[5] CL 146/3, paragraphe 17 f).
[6] CL 146/REP, paragraphe 12, C 2013/REP paragraphe 111 c).
[7] Résolution 7/2013 de la Commission, paragraphe 2.

modalités d'établissement de rapport sur les actions du PAI qui sont encore ouvertes, et fournit des informations actualisées sur les dépenses du PAI pour 2013, comme demandé par le Comité financier.

Prévisions concernant l’exécution du budget 2012-2013

7. La colonne c du tableau 1 montre la répartition révisée entre chapitres des ouvertures de crédit nettes pour 2012-2013, approuvée par le Conseil en décembre 2012. Les colonnes d et e indiquent les dépenses prévues et les virements entre chapitres approuvés par le Comité financier en mars 2013. les colonnes f et g indiquent les prévisions concernant l’exécution du budget et les virements entre chapitres découlant de la mise en œuvre du Programme de travail. La colonne h montre les dépenses effectives engagées pour l'exercice biennal à fin août 2013 par chapitre budgétaire, comme demandé par le Comité.

Tableau 1: Prévisions concernant l'exécution du budget 2012-2013, par chapitre

Chapitre a)	Objectif stratégique et fonctionnel b)	Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013 (CL 145/3) c)	Mars 2013, FC 148/10 Dépenses prévues d)	Mars 2013, FC 148/10 Virement prévu (e=c-d)	Novembre 2013, FC 151/7 Dépenses prévues f)	Novembre 2013, FC 151/7 Virement prévu (g=c-f)	Dépenses effectives à la fin août 2013 h)
1	A – Intensification durable de la production agricole	60 191	60 082	109	60 273	(82)	43 649
2	B – Accroissement de la production animale durable	37 145	37 121	24	36 264	881	25 346
3	C – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	67 614	66 979	635	65 152	2 462	45 971
4	D – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	33 022	32 823	199	31 979	1 043	21 656
5	E – Gestion durable des forêts et des arbres	51 410	50 976	434	49 747	1 663	35 247
6	F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	72 250	71 750	500	71 253	997	49 025
7	G – Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	48 223	48 460	(237)	49 357	(1 134)	33 520
8	H – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	95 196	93 907	1 289	96 192	(996)	61 362
9	I – Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	8 177	8 040	137	8 693	(516)	6 579
10	K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	21 756	21 338	418	21 368	388	12 435
11	L – Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	39 885	39 694	191	39 897	(12)	33 691
12	X – Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	207 784	206 971	813	204 407	3 377	182 016
13	Y – Administration efficace et efficiente	95 111	99 621	(4 510)	98 783	(3 672)	90 963
15	Programme de coopération technique	116 027	116 027	0	116 027	0	
16	Imprévus	600	0	600	0	600	0
17	Dépenses d'investissement	26 439	26 439	0	26 439	0	voir le tableau 2
18	Dépenses de sécurité	24 809	24 809	0	24 809	0	voir le paragraphe 13
	Total	**1 005 640**	**1 005 040**	**600**	**1 000 640**	**5 000**	**641 460**

8. La colonne h montre que les dépenses effectives à fin août sont égales, dans la plupart des chapitres, à 70 pour cent des prévisions de dépenses pour l'exercice biennal. Ce taux de dépenses caractérise deux trimestres pour lesquels une partie importante des dépenses sont encore comptabilisés comme «engagements fermes» dans les écritures. On note que le taux de dépenses au chapitre 10 (OS K) est inférieur à la moyenne et se situe à près de 60 pour cent du budget. Dans ce chapitre, cependant, les dépenses biennales devraient rester proches du niveau autorisé.

9. Le Conseil, à sa cent quarante-cinquième session en décembre 2012, a appuyé les initiatives financées par le Fonds multidisciplinaire (11,3 millions d'USD), conformes aux objectifs stratégiques et aux priorités régionales, en particulier aux initiatives programmatiques régionales[8]. Durant le premier trimestre de 2013, les ressources du Fonds multidisciplinaire, temporairement affectées aux chapitres 1 à 7 et 10 à 12, ont été réaffectées aux chapitres 1, 6 à 10, 12 et 13, conformément à l'utilisation approuvée. Les virements nets qui en résultent, notamment ceux des chapitres 2 à 5 aux chapitres 7 à 9, témoignent de la nature multidisciplinaire des activités bénéficiant d'un appui.

10. A part le changement indiqué ci-dessus, les prévisions de soldes par chapitre en regard des ouvertures de crédits nettes restent largement inchangées, les écarts par rapport aux prévisions de mars s'élevant à 0,5 million d'USD. Les faibles écarts dans les prévisions sont dus principalement à l'effet cumulatif des petits changements observés dans les dépenses engagées dans les bureaux régionaux et sous-régionaux, tels qu'ils ont été signalés par les responsables du budget à la fin d'août 2013.

11. Le solde non dépensé devrait s’établir à 5 millions d’USD selon les prévisions actuelles. Il tient essentiellement aux crédits qui ne devraient pas être dépensés au titre du chapitre 12 (OF X). La non-utilisation des crédits est due aux postes vacants concernant la liaison et les bureaux sous-régionaux, ainsi qu'à un niveau de remboursements des recettes supérieur à celui qui était prévu.

12. Comme l'a autorisé la Conférence, tout solde non dépensé sera reporté sur 2014-2015 pour financer de nouvelles dépenses de nature ponctuelle associées au changement transformationnel. Conformément à l'usage, les soldes correspondant au Programme de coopération technique (chapitre 15), aux dépenses d’équipement (chapitre 17) et à la sécurité (chapitre 18) sont indiqués comme intégralement dépensés, tout solde non dépensé étant reporté sur le prochain exercice biennal.

13. Le tableau 2 donne une vue d'ensemble de l'exécution du budget pour le chapitre 17, "Dépenses d'équipement". Les ressources disponibles au cours de l'exercice biennal comprennent 26,4 millions d'USD budgétés au titre des ouvertures de crédits nettes et 14,8 millions d'USD reportés de l'exercice précédent. Les prévisions de dépenses pour 2012-2013 sont estimées à 39,6 millions d'USD (dont 28,3 millions d'USD ont été comptabilisés à fin août 2013). Le solde à reporter sur 2014-2015 s'élèverait donc à 1,6 million d'USD.

Tableau 2: Chapitre 17 «Dépenses d'équipement» - exécution du budget en 2012-2013

	En millions d'USD
Ouvertures de crédits nettes pour 2012-2013 (CL 145/3)	26,4
Montant à inscrire au Compte des dépenses d’équipement, à utiliser en 2012-2013 (C 2013/5 A)	14,8
Montant total des ressources disponibles en 2012-2013	41,2
Prévisions de dépenses, au taux budgétaire	39,6
Montant à inscrire au Compte des dépenses d’équipement, à utiliser en 2014-2015	1,6

14. Pour le chapitre 18, «Dépenses de sécurité», un solde de 0,5 million d'USD devrait, selon les prévisions, être reporté sur 2014-2015 au titre du Dispositif pour les dépenses de sécurité. Le solde représente la contribution de la FAO aux dépenses, moins élevées que prévu, du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies.

[8] CL 145/3 paragraphes 27-29 et CL 145/REP paragraphe 13f.

15. Sur la base des prévisions concernant l'exécution du Programme au regard de l'ouverture de crédits nette pour 2012-2013, et conformément à l'article 4.5 b) du Règlement financier, le Comité est invité à autoriser les virements prévus des chapitres budgétaires 1 à 12 vers les chapitres 1, 8, 9 et 11, qui s'ajoutent aux virements, déjà autorisés, vers les chapitres 7 et 13, comme l'indique la colonne g du tableau 1.

16. Il est en outre rappelé que le rapport budgétaire à la fin de l'exercice biennal est basé sur le taux de change USD/EUR fixé dans le PTB 2012-2013 à 1 EUR = 1,36 USD (taux budgétaire). La Direction surveille attentivement la situation, mais des variations pourront avoir lieu par chapitre si le pourcentage final des dépenses en euros diffère de manière sensible des hypothèses retenues dans le budget.

17. Le rapport final sur l'exécution du budget 2012-2013 sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014.

Mise en œuvre et dépenses du PAI

18. Le tableau 3 décrit les procédures de rapport aux organes directeurs sur les 22 actions du PAI qui sont actuellement ouvertes. La présente section fournit des informations sur les actions 3.55 et 5.57 du PAI, et le tableau 4 donne des informations actualisées sur les dépenses du PAI en 2013.

Tableau 3: Procédures de rapport sur le PAI

Action du PAI		Organe directeur	Procédure de rapport
2.18	Le Conseil recommande le montant du budget à la Conférence	Conseil	Les Membres sont responsables de ces actions et aucun rapport à la Direction n'est prévu.
2.100, c	Qualifications souhaitables pour le poste de Directeur général	Conseil	
4.4	Changements éventuels concernant la composition du Conseil et sa représentativité	Conseil	
3.103	Faire le bilan de la réorganisation en vue d'y apporter de nouvelles améliorations	Conférence	Note verbale communiquée par le directeur de l'Unité de gestion du programme d'exécution du PAI à la trente-huitième session de la Conférence; aucun autre rapport n'est prévu.
7.19	Modification du modèle du service de traduction.	Conférence	
4.1	Le Conseil supervisera l'exécution du PAI	Conférence	
3.36a	Nomination du Médiateur	Conférence	
2.83	Évaluation indépendante de la fonction d'évaluation tous les six ans	Comité du Programme	Date cible: 2016; aucun rapport n'est prévu pour le Comité du Programme en 2013-2014.
3.88	Critères d'évaluation et système d'établissement de rapports pour les bureaux décentralisés	Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier	*Rapport sur la structure et le fonctionnement du réseau des bureaux décentralisés*[9] et *Rapport sur l'exécution du Programme 2012-2013* (réunion conjointe, mai 2014)
2.74	Évaluer les travaux en matière de réforme de la gouvernance en s'appuyant sur un examen indépendant	Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier/ Conseil	*Dispositions relatives à l'examen indépendant des réformes concernant la gouvernance*[10]
7.2	Nouveau modèle de planification et d'établissement du budget	Comité financier	*Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2014-2015*[11]
3.32	Changement de culture	Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier	*Ajustements au Programme de travail et budget 2014-15*[11], *Rapport sur l'exécution du Programme 2012-13* (réunion conjointe, mai 2014)
3.109	Partenariats avec la société civile et le secteur privé	Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier	*Rapport annuel sur les partenariats* (réunion conjointe, mai 2014)
3.42	Version de terrain d'Oracle dans les bureaux des représentants de la FAO	Comité financier	*Rapport intérimaire sur le Système mondial de gestion des ressources*[12]
7.24	Mise en œuvre des normes IPSAS	Comité financier	
7.22	Remaniement approfondi du Manuel de la FAO	Comité financier	
3.66	Profils de compétences pour les représentants régionaux/sous-directeurs régionaux, les coordonnateurs sous-régionaux et les représentants de la FAO	Comité financier	*Rapport intérimaire sur la mise en application du Cadre stratégique des ressources humaines et Plan d'action 2012-2013*[13]
3.61	Système de rotation du personnel fondé sur des incitations	Comité financier	
3.71	Instaurer des classes doubles pour les postes P5/D1 et D1/D2	Comité financier	
3.54	Mise en place complète du Cadre et des systèmes de gestion des risques dans l'Organisation	Comité financier	*Cadre de reddition de compte et de contrôle interne*[14]
3.55	Un budget sera prévu pour les publications techniques	Comité financier	*Virements entre programmes et chapitres en 2012-13*[15]
3.57	Des sites web miroirs, distincts du site web de la FAO, seront mis en place pour l'arabe et le chinois	Comité financier	

[9] JM 2012.2/3.
[10] CL 148/10.
[11] CL 148/3.
[12] FC 151/13.
[13] FC 151/11
[14] FC 151/20.
[15] FC 151/7.

Action 3.55 du PAI - Un budget sera prévu pour les publications techniques dans chaque langue officielle de la FAO

19. Suite à la décision des Membres d'attribuer un état «En attente» à l'action 3.55 du PAI afin que l'on puisse prendre d'autres mesures concrètes pour augmenter la couverture linguistique des produits d'information technique, un fonds de 250 000 USD a été créé sous la direction du Bureau de la communication de l'Organisation (OCC). Les départements et les bureaux régionaux ont été invités à proposer des produits existants pour lesquels il a été prouvé qu'il existait une demande de publication dans une langue de la FAO autre que celle de l'édition originale. Trente et un titres ont été présentés à la sélection finale, et le financement de 23 d'entre eux a été approuvé, comme suit: arabe (3), chinois (2), français (7), russe (7), espagnol (4). Un titre a reçu une subvention afin d'être publié dans plus d'une langue.

20. En acceptant une allocation, les unités chargées de la conception des projets d'édition se sont engagées à dépenser l'intégralité des crédits pour la traduction et/ou la production éditoriale du titre dans le ou les langues sélectionnées, et à faire en sorte que tous les processus de publications ultérieurs soient achevés afin d'assurer la diffusion du produit final en ligne et/ou sur papier.

Action 3.57 du PAI: Des sites web miroirs, distincts du site web de la FAO, seront mis en place pour l'arabe et le chinois

21. Les Membres ayant recommandé d'examiner cette question plus en profondeur, la FAO étudie donc différentes solutions utilisant des systèmes de traduction automatique ainsi que leur mise en œuvre au sein de l'Organisation. L'objectif est de mettre en service un système de traduction automatique en ligne (fondé sur la traduction automatique statistique) qui fournira une traduction automatique à la demande des pages internet. Le système sera mis à l'essai sur l'intranet de la FAO dans un environnement dans l'accès sera restreint, et les retours d'information des utilisateurs seront recueillis et analysés. Si les résultats sont satisfaisants, le système sera incorporé et deviendra une fonctionnalité standard du site Internet www.fao.org.

Dépenses du PAI pour 2013

22. Le Rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et le processus de réforme de la FAO[16] a rappelé que le montant du budget (brut) du PAI pour l'exercice 2012-2013, soit 50,72 millions d'USD, était constitué de 49,69 millions d'USD de contributions mises en recouvrement et de 1,03 million d'USD reportés de l'exercice 2010-2011.

23. Le rapport a également rappelé que le plan de dépenses 2013 s'élevait à 27,64 millions d'USD, montant considéré comme étant le solde disponible résultant des dépenses effectives de 2012, soit 23,08 millions d'USD. Suite à la publication du rapport, ce montant a été réduit de 0,1 million d'USD, pour s'établir à 22,98 millions d'USD, et le plan de dépenses pour 2013 a donc été ajusté en conséquence et ramené à 27,74 millions d'USD. Il a ensuite été réparti entre les différents projets du PAI, comme le montre le tableau 4.

24. A la fin du mois d'août, les dépenses et engagements du PAI représentaient approximativement les deux tiers du budget prévu en 2013. Leur montant total s'élevait à 16,38 millions d'USD (ou 59 pour cent des prévisions de dépenses du PAI pour 2013). Il subsiste donc un solde de 11,36 millions d'USD à dépenser durant le reste de 2013, comme indiqué au tableau 4. Des plans ont été élaborés pour que le solde soit intégralement dépensé sur l'ensemble des projets du PAI, sous le contrôle étroit du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources.

[16] C2013/26, par. 111-119.

Tableau 4: Plan de dépenses du PAI pour 2013 et dépenses effectives au 31 août 2013 (en millions d'USD)

Projet du PAI	Budget pour 2013	Dépenses et engagements à la fin d'août	Solde
Projet 1. Réforme des organes directeurs	1,38	0,806	0,575
Projet 2. Vérification	0,18	0,134	0,046
Projet 3. Évaluation	1,01	0,947	0,058
Projet 4. Éthique	0,57	0,354	0,216
Projet 5. Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats	1,25	0,629	0,621
Projet 6. Publication dans toutes les langues de l'Organisation	0,45	0,153	0,297
Projet 7. Mobilisation et gestion des ressources	0,76	0,537	0,222
Projet 12. Partenariats	2,41	0,874	1,536
Projet 13. Achats	2,08	1,278	0,797
Projet 14. Voyages	0,17	0,063	0,109
Projet 15. Traduction et impression	0,09	0,09	0,000
Projet 16. Bureau des dossiers courants	0,57	0,529	0,044
Projet 17. Modèle du service administratif et Manuel de la FAO	1,60	0,847	0,753
Projet 19. Réseaux de télécommunications connectant les bureaux décentralisés	2,54	1,044	1,496
Projet 20. Oracle R12	0,60	0,238	0,362
Projet 21. Autres actions dans le domaine des TI	0,80	0,583	0,215
Projet 22. Gestion des risques dans l'Organisation	0,48	0,333	0,142
Projet 23. Changement de culture	1,50	0,359	1,141
Projet 24. PEMS	0,70	0,384	0,316
Projet 25. Cadre de compétences	2,76	1,772	0,989
Projet 26. Mobilité	1,45	1,4	0,050
Projet 27. Autres actions dans le domaine des ressources humaines	3,13	1,945	1,187
Projet 28. Unité de gestion du programme d'exécution du PAI	0,94	0,77	0,167
Projet 29. Communication PAI	0,33	0,315	0,016
Total PAI	**27,74**	**16,38**	**11,36**